

## **Plan climat : La MRC du Fjord-du-Saguenay passe à l'action !**

**Saint-Honoré, le 5 février 2025** – La MRC du Fjord-du-Saguenay franchit une étape majeure dans la lutte contre les changements climatiques avec le début des travaux d'élaboration de son plan climat. Cette initiative ambitieuse vise à accroître la résilience du territoire à s'adapter aux changements climatiques, à garantir une transition vers une économie durable en soutenant les communautés concernées et à bâtir un avenir durable pour les générations présentes et futures.

Avec une aide financière de 1 115 129 \$ du gouvernement du Québec accordée dans le cadre du programme [Accélérer la transition climatique locale \(ATCL\)](#) du Plan pour une économie verte 2030, la MRC dispose d'un délai de trois ans pour concevoir et adopter son plan climat. Ce processus structuré comprend plusieurs étapes essentielles : l'analyse du territoire et des vulnérabilités, la consultation des parties prenantes, l'élaboration des orientations stratégiques et l'adoption finale du plan par le conseil de la MRC.

Conçu dans une perspective à long terme, ce plan repose sur trois axes principaux :

- **L'adaptation aux changements climatiques** pour protéger les infrastructures et les communautés contre les impacts environnementaux;
- **La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)** en fixant des cibles ambitieuses et en mettant en œuvre des solutions concrètes;
- **Le soutien à la transition climatique**, en mobilisant la population, les municipalités et les partenaires autour d'une démarche ouverte à tous.

Forte de son expertise en aménagement du territoire et en gestion environnementale, la MRC jouera un rôle clé, en réunissant les personnes élues, les citoyens et citoyennes, les experts et organismes pour concevoir un plan adapté aux réalités locales. En première ligne face aux enjeux environnementaux, les municipalités auront un rôle essentiel dans la mise en œuvre de solutions concrètes.

« Avec cette initiative, nous transformons les défis climatiques en opportunités pour bâtir un territoire durable et respectueux de l'environnement. Depuis plusieurs années, nous mettons en place des actions concrètes pour amorcer la transition écologique comme la protection des milieux naturels et une gestion innovante des matières résiduelles. Ce plan vient renforcer nos priorités : soutenir les municipalités, intégrer les principes du développement durable et protéger nos infrastructures, nos écosystèmes ainsi que nos communautés », affirme M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

## Un plan climat ancré dans les réalités locales

Tout au long de la démarche, la MRC s'engage à représenter fidèlement les aspirations de sa communauté. Population, municipalités, entreprises, organismes, nations autochtones et spécialistes locaux seront invités à partager leurs idées, préoccupations et solutions pour garantir un plan adapté aux besoins du territoire.

Pour suivre l'évolution du plan climat, visitez le <https://mrc-fjord.qc.ca/services/environnement/plan-climat/>.

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

- 30 -

**Source :**

Janick Gagné  
Conseillère en communication  
418 690-6113  
[janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca](mailto:janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca)